



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Professions paramédicales

Question écrite n° 48612

### Texte de la question

M. Paul Chollet attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale sur l'urgence de l'actualisation des enseignements d'orthophonie dont l'adoption du projet a été plusieurs fois retardée depuis 1994. Confronté à l'attente des centres de formation d'orthophonistes et à l'évolution de la discipline, il lui demande quand seront prises les dispositions nécessaires à la parution de l'arrêté de modification des études d'orthophonie, tant attendues par la profession.

### Données clés

**Auteur :** [M. Chollet Paul](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48612

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** santé et sécurité sociale

**Ministère attributaire :** santé et sécurité sociale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 février 1997, page 915